

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Esther Miracle : les enquêteurs à pied d'œuvre à Port-Gentil

Styve Claudel Ondo Minko
Libreville/Gabon

L'ENQUÊTE sur la tragédie du navire Esther Miracle survenue le 9 mars 2023, dont le bilan actuel se chiffre à 124 secourus et 30 décès, vient de connaître une nouvelle étape. À savoir, sa délocalisation à Port-Gentil, le chef-lieu de la province de l'Ogooué-Maritime, où se trouve le siège social de l'armateur Royal Cost sur lequel des scellés ont dernièrement été posés pour

les nécessités de la procédure. En effet, depuis le 31 mars 2023, les Officiers de police judiciaire (OPJ) procèdent à l'audition des personnels de cette société. Parmi eux, la directrice générale adjointe, Mme Mbadinga dont l'époux, Armand-Blaise Mbadinga, avait expressément rallié Libreville, aux fins de se mettre à la disposition des limiers de la Direction générale des contre-ingérences et de la sécurité militaire (B2). Aussi, sur place dans la capitale économique, s'agira-t-il pour les enquêteurs en immersion au sein

de Royal Cost, de s'imprégner des pratiques qui ont cours depuis la mise en circulation du Esther Miracle, en novembre 2022. Tant au niveau du service fret, que dans la branche de la maintenance. Le but étant, notamment, d'établir les responsabilités sur le plan pénal, d'autant qu'il y a eu mort d'homme. Pour rappel, les investigations diligentées à Libreville ont déjà permis d'auditionner et de confronter plus d'une trentaine de personnes. Parmi celles-ci, le directeur général de la Marine marchande, Fidèle Angoue Mba,



Photo: C.N

Le siège social de Royal Cost, à Port-Gentil, où les limiers sont actuellement en immersion.

son adjoint, Ibrahim Okanga Souna, et des responsables maritimes des provinces de l'Estuaire et de l'Ogooué-Maritime, Paul Mivina et Bertrand Zue. Sans oublier certains membres d'équipage, au nombre desquels le commandant du bateau et le mécanicien.

Nkembo-Sociga : un mort et quatre blessés graves

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

C'EST un dimanche des rameaux particulièrement dramatique qu'ont vécu les habitants de Nkembo-Sociga, un quartier du 2e arrondissement de Libreville. Un véhicule de marque Mitsubishi de type Pajero DID, immatriculé JY-102-AA, a violemment percuté deux autres véhicules, un Hyundai (JD-509-AA) à usage personnel et un transport suburbain de marque Toyota Corolla (FS-889-AA). L'accident a fait un mort sur-le-champ et quatre blessés acheminés vers un hôpital.

Les faits se sont produits vers 10 heures, sur le boulevard Triomphal. Le Mitsubishi roulait à vive allure dans le sens échangeur de l'ancienne RTG/Rond-point de la Démocratie. Après avoir franchi l'intersection routière, son conducteur percute violemment le Hyundai qui effectue un vol plané avant d'atterrir sur une habitation. Pendant ce temps, le conducteur du Toyota Corolla qui déposait un client au même moment a réagi promptement. Aussi, a-t-il mécaniquement fait marche arrière pour échapper au sinistre. C'est au cours de cette manœuvre, il entre à son tour en collision avec l'engin lancé à vive allure. Si le Mitsubishi a pu être effectivement arrêté, cela s'est



Photo: SCOM

Les sapeurs-pompiers intervenant sur le lieu de l'accident.

fait par contre au prix d'une vie. L'homme assis à l'arrière du transporteur suburbain est passé de vie à trépas sur-le-champ. Les sapeurs-pompiers, immédiatement arrivés sur les lieux, sont intervenus pendant plus d'une heure dans la zone prise d'assaut par les riverains et d'autres usagers de la route. Ainsi, il a fallu désincarcérer l'occupant du Hyundai, identifié comme un Européen, qui s'en est tiré avec un traumatisme crânien et le bras gauche fracturé. Le conducteur du transport suburbain, la passagère assise à l'avant au moment du choc et un autre client projeté à l'extérieur par le choc avec le véhicule fou ont été transportés au Centre hospitalier universitaire d'Owendo (CHUO). Quant au conducteur du véhicule à l'origine de ce dramatique sinistre, il a été interpellé et conduit au poste par les Officiers de police judiciaire (OPJ).



Communiqué de presse N°01/2023

Date : 17 mars 2023 - Media contact : Tel : +241.66.41.32.79 ; Email : gicyra8@yahoo.fr

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ADEC

Association à but non lucratif créée en 2003 par l'Institut National des Sciences de Gestion (INSG), l'Institut Supérieur de Technologie (IST), la Confédération Patronale Gabonaise (CPG) et les Experts Comptables, grâce au soutien financier et opérationnel du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France au Gabon, l'Association pour le Développement des Etudes Comptables « ADEC » a tenu son assemblée générale extraordinaire ce samedi 25 mars 2023.

L'ADEC représente au Gabon l'INTEC de Paris (Institut du CNAM) et prépare en formation initiale et continue, les candidats aux épreuves des diplômes préparatoires au Diplôme d'Etat français d'expertise Comptable (DEC).

L'assemblée générale a salué la contribution exceptionnelle de l'INSG depuis la création de l'ADEC et a tenu à remercier l'ensemble des directeurs généraux successifs de cet établissement qui ont systématiquement favorisé le déroulement des activités de l'ADEC.

A ce jour, l'ADEC a permis aux étudiants et salariés d'horizons divers (y compris en provenance de la sous-région) de passer les unités d'enseignement délivrant le DCG, DSG et le DEC.

La restructuration et le plan stratégique 2023-2025, exigeant et ambitieux, ont été adoptés dans le respect des valeurs de rigueur et d'engagement désintéressé au service des missions statutaires.

Dans ce cadre, une subvention a été accordée respectivement à l'INSG et à l'IST. Les modalités de mise en œuvre de ces deux contributions devant être fixées dans le cadre de conventions avec chacun de ces établissements.

Les nouveaux organes de l'ADEC (conseil d'administration, conseil scientifique, secrétariat permanent... etc) ont été adoptés ainsi que le budget de l'exercice 2023-2024.

Membre fondateur de l'ADEC, actuel Président de l'Ordre National des Experts Comptables, Franck SIMA MBA a été porté à la présidence du Conseil d'administration de l'ADEC.

Le Secrétaire Général

A propos de l'ADEC :

Régie par la Loi n°35/62 du 10 décembre 1962 relative aux associations en République gabonaise, l'Association pour le Développement des Etudes Comptables « ADEC » a sa cellule opérationnelle dans les locaux de l'INSG sis au feu rouge gros bouquet et a été créée par assemblée générale constitutive du 09/11/2003 avec pour objectif d'organiser des formations aux professions de la comptabilité et de la gestion, d'aider à la mise en place d'un centre d'examen professionnels, de conduire toutes les réflexions et de faire toutes les propositions relatives à l'exercice de ces professions ainsi qu'aux études et diplômes qui y conduisent.